



Certificat de Performance Énergétique (PEB)
Bâtiment résidentiel existant

Numéro : 20190717019579
Établi le : 17/07/2019
Validité maximale : 17/07/2029



Logement certifié

Rue : Rue Louvrex n° : 71 boîte : 82

CP : 4000 Localité : Liège(4000)

Certifié comme : **Appartement**

Date de construction : 1966

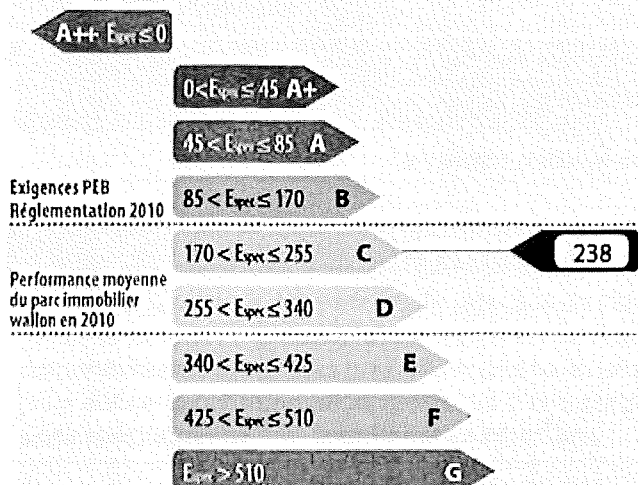


Performance énergétique

La consommation théorique totale d'énergie primaire de ce logement est de **36 291 kWh/an**

Surface de plancher chauffé : **152 m²**

Consommation spécifique d'énergie primaire : **238 kWh/m².an**



Indicateurs spécifiques

Besoins en chaleur du logement



Performance des installations de chauffage



Performance des installations d'eau chaude sanitaire



Système de ventilation



Utilisation d'énergies renouvelables

sol. therm. sol. photovolt. biomasse pompe à chaleur cogénération

Certificateur agréé n° CERTIF-P2-01403

Nom / Prénom : LEHAIRE François

Adresse : Rue de la Justice

n° : 134

CP : 4420 Localité : Saint-Nicolas

Pays : Belgique

Je déclare que toutes les données reprises dans ce certificat sont conformes au protocole de collecte de données relatif à la certification PEB en vigueur en Wallonie. Version du protocole 23-oct.-2014. Version du logiciel de calcul 3.0.1.

Date : 17/07/2019

Signature :

Le certificat PEB fournit des informations sur la performance énergétique d'une unité PEB et indique les mesures générales d'améliorations qui peuvent y être apportées. Il est établi par un certificateur agréé, sur base des informations et données récoltées lors de la visite du bâtiment.

Ce document est obligatoire en cas de vente & location. Il doit être disponible dès la mise en vente ou en location et, en cas de publicité, certains de ses indicateurs (classe énergétique, consommation théorique totale, consommation spécifique d'énergie primaire) devront y être mentionnés. Le certificat PEB doit être communiqué au candidat acquéreur ou locataire avant signature de la convention, qui mentionnera cette formalité.

Pour de plus amples informations, consultez le Gulchet de l'énergie de votre région ou le site portail de l'énergie energie.wallonie.be